

## LE MAINTIEN DE LA PAIX

Malgré la révolution scientifique et les progrès étonnants de l'organisation du monde, il est triste de constater que les gouvernements continuent trop souvent de donner priorité aux dépenses militaires plutôt qu'aux besoins du développement pacifique. Des ressources qui pourraient servir à accroître la production et à favoriser l'éducation doivent aller à la reconstruction et aux secours. Il est peut-être utopique de croire que nous pourrions proscrire l'emploi de la force dans les relations entre États. Mais nous devons donner aux Nations Unies une plus grande capacité d'agir comme organisme de réglementation et de médiation des différends ou des conflits. Mon gouvernement est encouragé par les signes de progrès qu'on peut observer au comité spécial des opérations de maintien de la paix. Nous avons été au nombre des gouvernements qui ont essayé de contribuer aux travaux du comité en exposant leurs propres méthodes et en signalant les leçons à tirer. Des rapports sur les missions d'observation, préparés par le Secrétaire Général et présentement étudiés par une commission du comité spécial, sont une contribution importante à notre étude des différents aspects du maintien de la paix. Les discussions qui se feront au comité devraient contribuer à amenuiser les divergences de vues qui existent entre les états membres quant aux préparatifs en vue du maintien de la paix. J'espère que l'Assemblée donnera au comité le mandat d'élargir ses recherches de façon à y inclure d'autres aspects de l'expérience qu'ont eue les Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et qu'elle essaiera d'en venir à un accord sur certains points. Ainsi, nous devrions réussir à mettre au point, en matière de maintien de la paix, certaines modalités qui soient acceptables pour tous.

## UNIVERSALITÉ DES NATIONS UNIES

Nous ne réussissons guère à accroître la capacité des Nations Unies à donner leur plein rendement en ce qui concerne la promotion de la paix et de la sécurité si l'organisation elle-même ne reflète pas le monde tel qu'il est. La question de son universalité demeure urgente. Nous regrettons que soient absents ici des États qui jouent un rôle important dans les affaires mondiales.

La question de la représentation de la Chine est la plus importante, à cet égard, bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler, d'un problème relié à son adhésion comme telle. Mon gouvernement a rendu public sa décision d'examiner la possibilité d'établir des relations diplomatiques avec le gouvernement de la République populaire de Chine. A long terme, il n'est pas dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiale que le gouvernement de Pékin reste isolé. C'est pourquoi nous croyons que ce gouvernement devrait être représenté aux Nations Unies. Nous accueillerions avec plaisir toute proposition équitable qui serait de nature à faciliter la représentation de la République populaire de Chine dans notre organisation tout en tenant compte, cependant, des droits des membres actuels.

## CONCLUSION

Les Nations Unies sont une organisation très différente de celle que le Canada a contribué à fonder, il y a plus de vingt ans. Le nombre de ses membres a presque triplé. Elle a élaboré de nouvelles priorités et s'est engagée dans de nouvelles voies. Elle a montré sa capacité d'adaptation face à des exigences nouvelles. Les droits de l'homme, le développement économique, la coopération dans de nouveaux milieux comme l'espace extratmosphérique et le lit des océans, sont entrés dans le champ de ses préoccupations majeures en plus des problèmes plus traditionnels mais non moins vitaux de la guerre et de la paix. En fait, on comprend mieux maintenant que toutes ces questions exercent une influence les unes sur les autres.

En essayant de relever de nouveaux défis, nous ne devons pas oublier que l'efficacité des Nations Unies est nécessairement mesurée, aux yeux de l'opinion mondiale, par les résultats pratiques qui découlent de nos résolutions. La postérité ne nous jugera pas au nombre des résolutions que nous aurons adoptées, mais d'après notre détermination à nous attaquer aux problèmes urgents de notre temps et à donner suite à nos décisions. C'est dans cet esprit que je promets aux Nations Unies, au nom du Canada, un appui soutenu et vigoureux.